

Envoi par courriel et télécopieur 418- 775-9303

Québec, le 26 septembre 2007

M. Marcel Moreau, directeur général et  
secrétaire trésorier de la MRC de La Mitis  
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles  
des MRC de La Mitis et de La Matapédia  
300, avenue du Sanatorium  
Mont-Joli (Québec) G5H 1V7

**Objet : Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à La Rédemption**

Monsieur,

La commission du BAPE désire obtenir l'information complémentaire suivante :

1. Quelle serait la quantité (kg) de phosphore (P) annuellement rejetée dans la rivière en provenance du lixiviat traité ?
2. Le tableau 3.18 de l'étude d'impact indique une production de 1 293 tonnes de méthane et 1 293 tonnes de dioxyde de carbone si on considère le partage 50/50. Or, à la page 143, il est indiqué que le taux de conversion applicable pour passer de tonne à m<sup>3</sup> est de 150. Selon ce taux de conversion, il semble manquer un facteur 10 pour obtenir le biogaz total en m<sup>3</sup> au tableau 3.18. Veuillez expliquer le calcul effectué.
3. Selon le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matapédia, en 2004, l'ensemble des municipalités de la MRC n'avait pas accès aux écocentres (DA1, p. 106). Par ailleurs, le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Mitis indique que seules municipalités qui enfouissent leurs matières résiduelles au LES de Padoue auront accès au futur écocentre ( DA2, p. 162). Puisque toutes les municipalités des deux MRC seraient desservies par le LET de La Rédemption, quelle serait la politique d'accès aux services des écocentres ?
4. Selon les bilans des campagnes de sensibilisation à la récupération réalisées dans les deux MRC (DA9), un des objectifs de plusieurs campagnes était d'améliorer la qualité des matières récupérées et ainsi réduire les volumes de rejets au centre de tri.

— Indiquer, par année, les volumes de rejets au centre de tri.

Ces volumes de rejets sont-ils comparables avec des volumes rejetés par les centres de tri de MRC de taille similaire ?

— Expliquer les conséquences de ces volumes rejetés pour l'atteinte des différents objectifs de la *Politique sur les matières résiduelles*.

.../2

5. Les tableaux intitulés *Quantité de matières récupérées par rapports aux objectifs de la politique 1998-2008, MRC de La Mitis 2006 puis MRC de la Matapédia 2006* indiquent que le CFER n'offre pas le service de récupération des contenants Trétra Pak (DA6). En audience, il a cependant été indiqué que désormais ce service est offert au CFER (DT3, p. 127).

— Mettre à jour les tableaux.

— Bien que cette mesure soit récente, serait-il possible d'obtenir une mise à jour des quantités de matières récupérées qui inclurait les contenants Tétra Pak ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission